
*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 16 mai 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Procuration 0

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Étaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

16 mai 2014 - n° 09
140053

CONSERVATOIRE ECOLE DE MUSIQUE OLIVIER DOUCHAIN (CEMOD) – PROJET MUSICAL / CREATION AUTOUR DE LA RESIDENCE DEPARTEMENTAL DU VIBRAPHONISTE FRANCK TORTILLER – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite continuer à diversifier l'offre municipale en matière d'éducation artistique et culturelle, en permettant notamment un accès le plus large possible des élèves du CEMOD aux projets musicaux du Département.

C'est à l'initiative de Vosges Arts Vivants et du Pôle départemental des pratiques musicales collectives que le vibraphoniste et jazzman de renom, Franck Tortiller a débuté il y a 28 mois une résidence d'artistes dans les Vosges. Il a ainsi animé des stages, des ateliers, des formations et composé pour des musiciens vosgiens. «*Je ne me souviens de rien de bien important*» était le projet final de sa résidence.

Cette création pour percussionnistes, cuivres, claviers, chanteurs, groupes de musiques actuelles et comédiens, a été élaborée en lien étroit avec six partenaires : Vosges Arts Vivants (avec le soutien du Conseil Général des Vosges), les écoles de musique de Gérardmer et Remiremont, l'Union Vosgienne des Batteries Fanfares, la compagnie ACTE de Saint-Dié-des-Vosges et le CEMOD (porteur du projet).

Ce spectacle était un montage de textes inspirés de «*La vie mode d'emploi de Georges PEREC*», de chansons, valse, improvisations, citations de personnages célèbres, sur des compositions de Franck Tortiller.

Ce projet a réuni 39 musiciens et comédiens (dont Franck Tortiller) lors des répétitions et des restitutions à Saint-Dié-des-Vosges, Gérardmer et Remiremont. Tous les critères permettant une demande d'aide aux projets innovants étaient donc réunis.

Le dispositif d'aide aux projets innovants, inscrit dans le schéma départemental des pratiques artistiques, nécessite un passage devant un jury de professionnels.

Suite aux délibérations de ce jury, «*Je ne me souviens de rien de bien important*» a été retenu dans le dispositif pour 2014.

VU la convention de partenariat reçue le 04 avril 2014,

Considérant le souhait de la ville de Saint-Dié-des-Vosges de promouvoir un accès aux élèves du CEMOD aux projets départementaux, en s'appuyant sur une démarche partenariale,

VU la volonté de la ville de Saint-Dié-des-Vosges et ses partenaires de fédérer leurs énergies et leurs moyens pour mettre en place ce projet,

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 mai 2014 - n° 09 (2/2)
140053

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE le soutien financier du Conseil Général des Vosges - à hauteur de 2 000 € pour le projet musical autour de la résidence du vibraphoniste Franck Tortiller, dans le cadre du dispositif « projets innovants »,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

